

Caudan, le 5 mars 2012

Département du Morbihan

Votre correspondant : Patrick COLLET
dgs.mairie-caudan@wanadoo.fr

N° 68/2012
PC/CLD

Objet : Quartier du Lenn Sec'h

PJ : 2

Madame, Monsieur,

Vous avez manifesté récemment ou depuis plus longtemps votre intérêt pour acquérir un terrain dans le nouveau quartier du Lenn Sec'h.

Comme vous avez peut-être pu le constater ou l'apprendre, les travaux d'installation des réseaux et d'aménagement de la voirie provisoire de la phase A ont débuté au début du mois de novembre dernier. Ces travaux doivent s'achever fin 2012.

Je vous invite à prendre connaissance de la plaquette d'information ci-jointe qui présente le plan d'aménagement d'ensemble de cette phase.

Nous arrivons au stade de la pré-commercialisation des lots individuels qui sont vendus directement par la Commune.

Avant toute décision d'attribution des terrains, nous avons pensé qu'il était souhaitable d'établir une fiche de renseignements transmise à toutes les personnes ayant fait la démarche d'inscription préalable en mairie.

Si votre projet d'installation dans ce nouveau quartier est toujours d'actualité, je vous demanderais alors de remplir le questionnaire ci-joint et le retourner en mairie pour le **lundi 19 mars 2012, au plus tard**. Passé ce délai, je considèrerais que vous ne donnez pas une suite à ce projet.


Je tiens à préciser que le retour du questionnaire ne vaut pas option sur un lot. Cette étape viendra dans un second temps, une fois l'ensemble des questionnaires recensés.

Pour votre sécurité, le site est interdit au public pendant toute la durée des travaux. L'accès au site reste toutefois possible en dehors des jours et des heures de présence des entreprises chargées du chantier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Maire,



Gérard FALQUERHO